

Code d'éthique

Sommaire

Un message de la part de notre administrateur délégué	4
LES PILIERS IDENTITAIRES	5
NOTRE OBJECTIF	5
NOTRE VISION.....	5
NOTRE MISSION.....	5
NOS VALEURS	5
Pourquoi le Code d'éthique est-il important dans la gestion de nos activités ?.....	7
À qui s'applique le Code d'éthique ?.....	7
Que dois-je faire pour garantir les normes du Code d'éthique ?.....	7
Comment puis-je faire part d'un doute ?	8
Que se passe-t-il une fois que j'ai fait part d'un doute ?	8

Les personnes au premier plan



Santé et sécurité.....	9
Diversité et inclusion	11
Discriminations et formes de harcèlement.....	12
Conditions de travail équitables et favorables.....	13
Liberté d'association.....	14
Confidentialité.....	15

Intégrité de l'entreprise



Excellence et qualité.....	16
Contrats publics et relations avec les commanditaires.....	17
Exactitude des informations : conservation, accès et précision	18
Fraudes, tromperie et malhonnêteté.....	20
Conflits d'intérêts	21
Protection de la propriété de l'entreprise.....	22
Gestion TI et sécurité informatique	24
Gouvernance, gestion des risques et audit	25



Notre place dans le monde

Protection de l'environnement	26
Approvisionnement responsable	28
Cadeaux, dons et parrainages	29

Politique de lutte contre la corruption.....	31
Concurrence loyale.....	32
Sanctions et restrictions commerciales.....	33
Implication des communautés locales	34
Réseaux sociaux.....	35
Leadership éthique.....	36
Intégrité	36
Guider le changement	36
Travailler pour l'inclusion	36
Que faire pour être un leader éthique ?	37
Que dois-je faire en cas de circonstances douteuses ?.....	37
Quelle conduite peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire ?	37
Notre manifeste de développement durable.....	38

Un message de la part de notre administrateur délégué

L'engagement pour garantir le caractère intègre et éthique de nos pratiques commerciales est à la base de chacune nos actions.

Nous avons gagné la confiance des clients, des employés, des fournisseurs, des parties prenantes, des communautés et des territoires dans lesquels nous opérons dans l'objectif de réaliser notre mission : construire un avenir durable, en appliquant les solutions les plus innovantes pour créer de grandes infrastructures et en traitant les personnes de manière équitable, avec dignité et respect. Chacun de nous contribue à préserver l'excellente réputation de Webuild – réputation pour laquelle nous avons travaillé dur – et je suis sûr que nous continuerons tous à prendre des décisions qui contribuent à la consolider jour après jour.

Fondé sur les valeurs de Webuild et inspiré par notre vision, le Code d'éthique est une boussole qui nous aide à comprendre les principes éthiques qui guident notre travail. Cependant, notre Code d'éthique ne peut pas prévoir toutes les situations que nous pouvons être amenés à rencontrer, mais il expose les principes éthiques généraux qui aideront chacun d'entre nous à prendre les bonnes décisions dans le cadre de notre travail.

Notre conduite individuelle, l'exemple de nos comportements et notre contribution, voici les éléments fondamentaux pour faire de notre entreprise un lieu où nous sommes fiers de travailler et un partenaire fiable pour nos parties prenantes.

Si vous vous trouvez dans une situation dans laquelle vous ne savez pas exactement comment vous comporter, vous avez la sensation qu'une violation du Code d'éthique pourrait avoir lieu ou a réellement eu lieu, ou si vous avez une question relative à un problème spécifique, n'essayez surtout pas de résoudre la situation tout seul. Le Code d'éthique contient des informations sur les ressources qu'il est possible d'utiliser pour poser des questions ou exposer des doutes sans crainte de représailles. L'une d'entre elles est la plateforme Integrity Line de Webuild.

J'invite chacun d'entre vous à prendre le temps de lire et de s'appropriier le Code d'éthique de sorte que toutes les responsabilités deviennent claires pour vous et que vous sachiez comment l'appliquer concrètement dans votre quotidien et comment signaler tout doute en toute bonne foi.

Il est indispensable que chacun de nous apporte sa contribution : engageons-nous, tous ensemble, à faire en sorte que le Code d'éthique soit connu et respecté au sein de Webuild.

LES PILIERS IDENTITAIRES

Nos piliers identitaires sont composés de :

NOTRE OBJECTIF

Webuild, le partenaire d'un avenir durable

NOTRE VISION

Nous imaginons, nous concevons et nous construisons un monde nouveau, en rapprochant le présent du futur, pour améliorer la vie des personnes, d'aujourd'hui et de demain

NOTRE MISSION

Nous rendons concret le développement durable dans les territoires où nous opérons, en appliquant les solutions les plus innovantes pour réaliser de grandes infrastructures

NOS VALEURS

L'EXCELLENCE

- La capacité d'appliquer les meilleures compétences afin de satisfaire et d'aller au-delà des attentes des clients
- La capacité de réaliser des ouvrages durables, tout en gardant des niveaux de qualité et de performance élevés
- Le développement continu de l'expertise de l'entreprise à travers la formation des personnes et le partage des expériences

L'INTÉGRITÉ

- La transparence dans les relations à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe
- La légalité, l'honnêteté, l'équité, l'impartialité dans les comportements et les relations
- Une communication claire, complète, transparente et opportune avec tous les interlocuteurs
- Une tolérance zéro à l'égard des phénomènes de corruption, quels qu'ils soient
- L'adoption d'un système de gouvernance d'entreprise aligné sur les bonnes pratiques pour opérer selon les critères d'efficacité et de transparence maximales

LE RESPECT

- Le respect des droits de l'homme, la tutelle de l'intégrité physique et morale des travailleurs
- La protection des droits et de la culture des communautés dans lesquelles nous travaillons
- L'inclusion des diversités, quelles qu'elles soient : sexe, âge, culture, religion, des employés et des partenaires
- La valorisation des compétences des personnes et l'engagement constant dans leur développement professionnel
- Le respect de l'environnement

LA CONFIANCE

- La qualité et les performances dans toutes les phases de la relation avec les clients
- La justesse et la transparence dans les relations contractuelles
- L'évaluation impartiale des fournisseurs sur la base de critères de qualité, de professionnalisme, de respect des droits de l'homme, de santé, de sécurité et d'environnement

- La transparence et la rapidité d'information destinées aux parties prenantes
- Un dialogue permanent avec les institutions
- La promotion d'une culture de l'écoute et du travail d'équipe entre les employés
- Un partenariat avec les fournisseurs reposant sur la justesse et une stratégie à long terme
- Un dialogue permanent avec les communautés dans lesquelles nous opérons pour contribuer à développer une entreprise et des économies fortes
- Le développement d'une culture de la sécurité basée sur la collaboration entre les personnes et l'attention réciproque

L'INNOVATION DURABLE

- La recherche continue, le développement et l'adoption de solutions et de techniques innovantes dans la réalisation d'infrastructures durables
- La recherche et le partage avec les partenaires des mécanismes de transformation numérique pour rendre les processus et les projets plus efficaces et les ouvrages plus durables
- La conception et l'exécution des infrastructures dans le respect maximum de l'environnement et des principes

Pourquoi le Code d'éthique est-il important dans la gestion de nos activités ?

Le Code d'éthique de Webuild (le « Code ») est un guide pensé pour aider tous les employés de Webuild (les « Personnes Webuild »), les sous-traitants, les fournisseurs, les consultants, les intermédiaires et les agents qui opèrent pour le compte de Webuild (les « Partenaires Webuild ») à s'accorder à nos valeurs et à mieux comprendre les attentes de Webuild quant à la façon dont nous devons nous comporter au quotidien. Le Code donne des indications sur la manière d'interagir dans notre travail quotidien, les uns avec les autres, avec les commanditaires, avec les communautés dans lesquelles nous travaillons et avec les autres parties prenantes. Le Code représente un point de départ dans le cas où nous nous retrouverions face un dilemme éthique et il fournit des informations sur les personnes à contacter en cas de questions ou de doutes.

En qualité de Personnes Webuild et de Partenaires Webuild, chacun de nous se doit de lire attentivement, de comprendre et de respecter le Code.

Le Code évolue dans le temps et est réexaminé par le conseil d'administration. Les révisions tiennent compte, entre autres, des commentaires et des conseils reçus des Personnes Webuild et des Partenaires Webuild, des modifications légales ou réglementaires et des *meilleures pratiques internationales ainsi que de l'expérience acquise dans l'application du Code même*.

À qui s'applique le Code d'éthique ?

Toutes les Personnes Webuild sont tenues de comprendre et de respecter le Code d'éthique, les politiques de l'entreprise et les lois qui régissent les activités de cette dernière. Aux côtés de nos procédures de travail, le Code nous aide à prendre les bonnes décisions et à agir convenablement, indépendamment de l'endroit où nous travaillons ou du type d'activité que nous réalisons. Nous pensons que chaque Personne Webuild est un leader, indépendamment de ses responsabilités au travail, de son poste ou de ses fonctions. En conséquence, elle se doit d'être un exemple pour les collègues, les partenaires commerciaux, les commanditaires et toute autre personne qui nous voient travailler chaque jour.

Le Code s'étend au-delà de Webuild car les individus et les entreprises qui effectuent des activités pour notre compte sont essentiels pour le travail que nous réalisons. Les sous-traitants, les fournisseurs, les consultants, les intermédiaires et les agents qui agissent pour le compte de l'entreprise doivent se conformer aux parties du Code qui les concernent. Les dispositions applicables du présent Code sont également incluses dans les contrats passés avec les Partenaires Webuild. D'autres indications sont également reportées dans notre Code de conduite des fournisseurs (le « Code des fournisseurs ») qui présente des informations détaillées sur la façon dont nous gérons notre chaîne d'approvisionnement. Le Code des fournisseurs est inclus lui aussi dans les accords conclus avec les Partenaires Webuild.

Que dois-je faire pour garantir les normes du Code d'éthique ?

Quel que soit le lieu ou la circonstance pour laquelle vous travaillez pour le compte de Webuild ou interagissez avec d'autres membres de la communauté du Groupe Webuild, vous devez respecter le Code.

Toutes les Personnes Webuild doivent être conscientes qu'elles représentent l'entreprise à travers leur comportement, même en dehors du lieu de travail lorsque leur activité représente ou donne l'impression de représenter Webuild. Votre conduite a une répercussion tant sur la réputation extérieure de l'entreprise que sa culture interne.

Webuild a pour but de créer une organisation qui adhère à des principes éthiques et récompense les comportements qui aboutissent à un environnement de travail collaboratif, au sein duquel la dignité de chaque individu est respectée. En conséquence, nous nous attendons à ce que vous connaissiez et respectiez le Code. De plus, vous êtes tenu de signaler toute violation des lois, des règlements ou des politiques internes

dont vous avez connaissance : le fait de ne pas signaler ces violations pourrait mettre en danger l'entreprise et d'autres Personnes Webuild. Posez des questions et demandez conseil à votre responsable ou bien utilisez l'un des autres canaux disponibles pour faire part de vos préoccupations.

Comment puis-je faire part d'un doute ?

Tôt ou tard, il nous est tous arrivé d'avoir des doutes sur ce qui se passe sur le lieu de travail. D'ordinaire, tout se résout facilement en en discutant avec son responsable ou avec ses collègues. Toutefois, lorsque votre inquiétude semble grave car elle concerne un comportement non éthique ou une violation des politiques de Webuild, vous pourriez avoir peur à l'idée de signaler le fait et, du coup, penser qu'il vaudrait peut-être mieux le garder pour vous, en pensant par exemple que cela ne vous regarde pas ou qu'il ne s'agit en fait que d'un soupçon. Vous pourriez craindre que le fait de signaler le problème soit déloyal pour vos collègues ou pour l'entreprise. Rappelez-vous que Webuild prend ces choses très au sérieux. Lorsque vous faites part de vos inquiétudes, vous nous aidez à gérer les problèmes en temps utile et de manière correcte et, dans certains cas, à les résoudre avant même qu'ils ne se matérialisent ou à remédier à des situations qui se sont déjà produites. Nos procédures permettent aux Personnes Webuild et aux Partenaires Webuild de signaler, en toute bonne foi, d'éventuels doutes, sans crainte de représailles, par le biais de la plateforme Integrity Line de Webuild : <https://webuild.integrityline.io>.

La plateforme Integrity Line de Webuild permet d'envoyer un signalement anonyme ou bien, si vous préférez, vous pouvez révéler votre identité. Dans tous les cas, votre nom sera traité avec la plus grande discrétion pendant les contrôles.

Que se passe-t-il une fois que j'ai fait part d'un doute ?

Nous prenons chaque signalement au sérieux et des membres spécialisés du service Conformité de Webuild enquêteront sur les signalements de manière aussi approfondie que possible, dans la plus grande confidentialité. Nous nous attendons à ce que toutes les personnes impliquées collaborent pleinement et en toute bonne foi.

Webuild apprécie votre aide pour prévenir les mauvais comportements et, éventuellement, en les signalant. Nous interdisons strictement toute forme de représailles à l'encontre de quiconque communiquant un doute en toute bonne foi ou participant à une enquête concernant une violation de notre Code, des lois applicables, des procédures internes ou d'une situation incompatible avec la conduite éthique. En conséquence, Webuild interdit toute action prise à l'encontre des personnes ayant envoyé un signalement, y compris la rétrogradation, le licenciement, la réaffectation, les menaces et le harcèlement. En outre, les personnes qui ont envoyé des signalements sont protégées par la loi et toute mesure prise à leur encontre est passible de sanctions.



Les personnes au premier plan



Santé et sécurité

Webuild recherche les plus hauts niveaux de santé, de sécurité et d'hygiène pour ses employés et garantit les mesures de prévention et de protection nécessaires pour éviter ou réduire au minimum les risques professionnels. Toutes les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild sont tenus d'évaluer et de gérer au préalable les risques et d'intervenir efficacement pour éviter les situations ou les comportements dangereux, en contribuant ainsi à maintenir un environnement de travail sain et sûr, tout en garantissant la sécurité des collègues et des collaborateurs. Webuild s'engage à diffuser une culture de la sécurité au sein des lieux de travail, en impliquant les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild dans des activités d'information et de formation. Toutes les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild, quel que soit leur rôle, sont appelés à contribuer à la santé et à la sécurité au travail, en participant activement à la gestion de ces aspects.

L'importance que nous accordons à la santé et à la sécurité dans toutes nos activités est incontestable : la sécurité est notre priorité et « zéro accident », notre objectif. Afin de garantir la protection et le bien-être de chaque Personne Webuild et de chaque Partenaire Webuild, nous adoptons un Système de management de la santé et de la sécurité certifié conforme à la norme UNI EN ISO 45001, en plus des programmes spécifiques pour chacun de nos projets.

Nous encourageons les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild à devenir des Safety Builders, des « constructeurs de la sécurité », et nous faisons la promotion d'une culture d'entreprise centrée sur la sécurité, en leur demandant de suspendre leurs activités lorsque cela est nécessaire et de signaler les actes ou les comportements dangereux. Nous accordons une grande importance à la formation et à la communication comme moyen de créer une culture commune en matière de santé et de sécurité et nous demandons à nos responsables de modeler leur approche de gestion en ce sens.

Nous tenons à mettre à disposition de toutes les Personnes Webuild et de tous les Partenaires Webuild un environnement sûr, en garantissant des conditions de travail qui respectent la dignité individuelle, les droits de l'homme et du travail reconnus universellement, en protégeant les travailleurs de tout acte de violence physique et psychologique et en interdisant tout comportement discriminatoire ou portant atteinte aux personnes.

Les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild ne doivent en aucun cas travailler sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments pouvant interférer avec leur capacité d'effectuer des activités en toute sécurité. Il est strictement interdit d'introduire des armes, vraies ou fausses, sur le lieu de travail.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- suivre et participer aux sessions de formation portant sur la santé, la sécurité et l'environnement ;
- utiliser convenablement les équipements de protection individuelle fournis dans le cadre des diverses activités ;
- prendre note d'éventuels dangers présents sur le lieu de travail et les signaler à la personne chargée de prendre des mesures en ce sens ;
- veiller à ce que chaque activité qui vous est assignée soit dûment évaluée du point de vue de la sécurité ;
- intervenir immédiatement chaque fois que la sécurité pourrait être compromise ;

- être en permanence conscient de l'endroit où vous vous trouvez, en évitant les distractions sur le chantier ou sur le lieu de travail ;
- utiliser le matériel assigné de façon responsable et respecter les recommandations du fabricant et les spécifications fournies relatives à leurs produits ;
- suivre les protocoles appropriés afin de contrôler la diffusion des maladies infectieuses ;
- signaler au personnel chargé de la santé, de la sécurité et de l'environnement tout accident ou quasi-accident survenant sur le lieu de travail.

De plus, vous ne devez pas :

- penser que la sécurité relève de la responsabilité de quelqu'un d'autre ;
- prendre des risques qui pourraient porter atteinte à votre intégrité physique ou à celle de tiers ;
- mettre en danger les autres employés à cause de comportements de nature à les amuser ;
- vous écarter des programmes établis sans vous être assurés que les nouveaux sont sûrs ;
- accepter des compromis face à des pratiques ou à des conditions dangereuses ou malsaines ;
- mettre en œuvre des activités d'une façon qui n'est pas sûre pour la collectivité.

Diversité et inclusion

Webuild s'engage à être une entreprise où les personnes, les idées et les opinions provenant de tous horizons sont traitées, évaluées et considérées sur la base du mérite et des contributions individuelles. De plus, Webuild reconnaît et encourage la diversité des Personnes Webuild comme élément essentiel pour la croissance de l'entreprise.

Le champ de la diversité et de l'inclusion comprend non seulement les différences ethniques et de genre, mais aussi la multiplicité des religions et des croyances, des opinions politiques, des capacités, des niveaux d'instruction, des horizons socio-économiques et culturels et de beaucoup d'autres aspects encore. En qualité d'employeur qui respecte l'égalité des chances, Webuild proscrit les discriminations basées sur ces motifs ou sur tout autre motif protégé par la loi en vigueur.

Le maintien d'un lieu de travail diversifié et inclusif est fondamental pour assurer un environnement où les compétences professionnelles peuvent se développer au mieux, en apportant à Webuild toute la force d'être leader de son secteur.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- traiter tous ceux avec qui vous travaillez et interagissez avec respect, quel que soit leur poste ou leur niveau ;
- comprendre que ce qui peut être acceptable pour une personne peut ne pas l'être pour une autre et, donc, se comporter en conséquence ;
- tenir compte de l'impact potentiel de vos paroles ou de vos actions et de comment celles-ci pourront être interprétées ;
- faire entendre votre voix en toute honnêteté si vous jugez que les actions d'une autre Personne Webuild ou d'un Partenaire Webuild sont blessantes ou manquent de respect ;
- être ouvert tant dans le fait de donner que d'accepter les retours. Les retours sont une partie importante de notre culture. Un retour acceptable doit être cordial, respectueux, clair, constructif et focalisé sur les objectifs et les valeurs et non reposer sur un avis personnel ;
- respecter les fuseaux horaires. Adopter des habitudes basées sur l'inclusion, efficaces et productives pour les membres de l'équipe où qu'ils se trouvent, en utilisant des outils de communication asynchrones et en faisant attention aux fuseaux horaires au moment de planifier des réunions ;
- garder un esprit ouvert par rapport aux points de vue différents des vôtres, en veillant à surmonter les préjugés dont nous n'avons pas conscience (appelés « *unconscious bias* » en anglais) et en acceptant toutes les formes de diversité.

De plus, vous ne devez pas :

- discriminer autrui sur la base de caractéristiques ethniques ou culturelles ;
- juger les personnes d'après des stéréotypes ou l'opinion d'autres personnes ;
- prendre connaissance ou enregistrer des contenus multimédias inconvenants ou inappropriés sur le lieu de travail.

Discriminations et formes de harcèlement

Reconnaître la dignité humaine comme valeur fondamentale sur le lieu de travail signifie garantir que chaque personne soit traitée avec égalité, respect et professionnalisme. Webuild interdit tout comportement discriminant ou portant atteinte à une personne, à ses croyances et à ses orientations, en particulier en cas de handicap physique ou mental, de différence culturelle ou religieuse ou d'orientation sexuelle.

La discrimination et les diverses formes de harcèlement sont des pratiques délétères qui peuvent nuire aux prestations, accroître les désaccords et, surtout, être responsables de dommages psychologiques permanents chez les victimes.

Sont discriminatoires toutes les actions ou les décisions qui traitent une personne ou un groupe d'une façon moins favorable sur la base d'une caractéristique ethnique ou culturelle. La politique de l'entreprise garantit que le comportement des Personnes Webuild ne discrimine personne sur des motifs basés sur le genre, l'âge, l'ethnie, l'origine nationale, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle, les caractéristiques génétiques, l'état civil et le statut social, les capacités ou toute autre caractéristique personnelle ou qui ne soit pas liée aux exigences du travail. Tout au long de la relation de travail, les décisions concernant les Personnes Webuild ne doivent pas se baser sur les différences individuelles ou culturelles, ni sur des faveurs, y compris celles de nature sexuelle. Il est nécessaire d'adopter des mesures appropriées pour éviter le favoritisme, le népotisme ou le clientélisme durant la phase de recrutement et d'embauche et durant le contrat de travail proprement dit, dans les limites des informations disponibles.

Parmi les formes les plus flagrantes de discrimination, le harcèlement se traduit par des comportements indésirables, offensifs, intimidants ou hostiles. Le harcèlement sexuel est une forme spécifique de harcèlement et il peut inclure recevoir des avances indésirables, des contacts physiques, des commentaires ou tout autre comportement que le destinataire juge inapproprié, même si cela n'était pas dans les intentions de l'auteur.

Le harcèlement moral peut être décrit comme un comportement répété et déraisonnable à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, qui crée un risque pour leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Le harcèlement moral empêche la productivité, en créant des dysfonctionnements et en portant atteinte au moral dans les environnements de travail. Il comprend les comportements qui intimident, offensent, rabaissent ou humilient une autre personne, y compris par le biais d'e-mails, de blogs et de sites de réseaux sociaux.

Webuild interdit d'exploiter sa propre position d'influence pour imposer des faveurs personnelles ou tout autre comportement non prévu par le contrat de travail ou par les règles de l'entreprise.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- encourager les personnes dans leur carrière sur la base de leurs résultats et non d'intérêts personnels ;
- comprendre les usages et les habitudes du lieu où vous travaillez pour adapter vos comportements en conséquence ;
- faire de votre mieux pour mieux connaître les nouvelles Personnes Webuild ou les nouveaux Partenaires Webuild afin de les aider à se sentir à l'aise et bien accueillis ;
- faire entendre votre voix et signaler tout acte de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement quel qu'il soit dont vous avez connaissance.

De plus, vous ne devez pas :

- éviter, ignorer, vous montrer condescendant ou insulter les autres ;

- menacer, intimider ou agresser les autres ;
- harceler, avoir des contacts physiques inappropriés, faire des commentaires sur l'apparence physique ou faire des avances de nature sexuelle à d'autres personnes ;
- utiliser des insultes ou des épithètes désobligeantes de tout type ;
- raconter des blagues ou anecdotes qui se moquent ou rabaisent des personnes ou des groupes spécifiques.

Conditions de travail équitables et favorables

L'équité est un principe fondamental de tout comportement éthique. Webuild garantit que toutes les relations de travail reposent sur un bénéfice mutuel, en satisfaisant ou en dépassant les exigences légales et les accords qui définissent les normes et les attentes pour le traitement des employés et les conditions de l'environnement de travail.

Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail, Webuild garantit des conditions de travail respectueuses des droits de l'homme et interdit toute forme de travail illégal, infantile, forcé ou obligatoire, ainsi que les pratiques qui constituent des formes modernes d'esclavage et impliquent le trafic d'êtres humains.

Nous nous engageons à préserver un environnement de travail positif où les personnes sont traitées dans la dignité. Dans le cadre de cet engagement, nous menons nos activités de sorte que la sécurité soit toujours au premier plan, nous versons des rémunérations conformément à la législation salariale en vigueur et nous œuvrons pour le développement des Personnes Webuild par la formation et le développement professionnel.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- signaler toute condition de travail injuste ou dangereuse au personnel compétent du service HSE ou par le biais de la plateforme Integrity Line de Webuild ;
- vérifier les exigences professionnelles et les pratiques adoptées par les agences d'intérimaires/d'intermédiation/de recherche et de sélection de personnel ;
- garantir des standards appropriés en matière d'hébergement et de nourriture lorsque ceux-ci sont fournis par Webuild dans le cadre de ses projets ;
- respecter les mêmes standards éthiques élevés que ceux que vous attendez d'autrui.

De plus, vous ne devez pas :

- sacrifier les conditions de travail au profit de la productivité ;
- supposer que la garantie de conditions de travail équitables relève de la responsabilité de quelqu'un d'autre ;
- tolérer des pratiques ou des conditions de travail injustes ;
- ignorer les plaintes et les signalements des collègues, des travailleurs des sous-traitants ou d'autres parties prenantes ;
- violer les dispositions relatives à la gestion des quarts de travail et des horaires de travail.

Liberté d'association

Lorsque des personnes travaillent ensemble, elles contribuent à la réalisation des objectifs communs, chacune avec ses points forts et ses perspectives. Webuild respecte le droit des employés à travailler avec leurs collègues et d'autres personnes, en demandant des changements visant à améliorer leur vie. Webuild protège la liberté d'association et le droit des travailleurs de s'associer, de s'organiser et de demander des négociations collectives, de façon pacifique et légale.

En ce qui concerne votre relation de travail avec Webuild, la liberté d'association signifie que vous pouvez travailler avec d'autres pour promouvoir les causes que vous soutenez. Que ces causes soient liées au travail, à la politique, à la culture ou à la religion, nous respectons la liberté des Personnes Webuild de participer pleinement à la vie civile de la manière qui leur convient. Dans les cas où la liberté d'association est limitée ou interdite par les lois locales, nous encourageons les Personnes Webuild à faciliter l'adoption d'une méthode de dialogue alternative et légale entre les travailleurs. Nous ne tolérons aucune discrimination contre les personnes qui sont membres de syndicats ou collaborent avec des représentants des travailleurs. Ainsi, tout groupe auquel vous adhérez, tout événement auquel vous participez ou toute association dont vous êtes membre n'aura aucune incidence sur votre carrière à condition que cela n'ait pas d'effet négatif sur vos performances au travail ou ne soit pas en opposition avec les valeurs de Webuild.

Nous encourageons les Personnes Webuild à participer à des organisations et à des associations professionnelles en rapport avec leur travail. Ces organisations peuvent offrir aux Personnes Webuild la possibilité de nouer des contacts avec d'autres professionnels, d'échanger les dernières idées et de développer de nouvelles compétences à mettre à profit chaque jour.

Il est important de souligner que, afin de garder le plus haut niveau de neutralité, Webuild ne verse aucune somme ni ne fait de cadeaux aux organisations politiques et syndicales (partis politiques, mouvements politiques, comités, etc...) ou à leurs représentants.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- encourager le développement professionnel à travers l'échange d'informations et les comparaisons ;
- rester toujours poli, même en cas de discussions parlant de politique, de religion ou d'autres sujets potentiellement sensibles sur le lieu de travail ;
- avoir toujours à l'esprit que chacune de vos affirmations représente votre opinion et non nécessairement celle de Webuild.

De plus, vous ne devez pas :

- avoir des préjugés à l'encontre du désir des collègues de soutenir ou de participer à des associations, des organisations ou des négociations collectives ;
- insister auprès des collègues pour obtenir des informations sur leur appartenance politique, à des groupes religieux ou d'autre nature ;
- verser des contributions à des partis politiques, syndicats ou à leurs représentants pour le compte de l'entreprise.

Confidentialité

Afin de préserver le droit des individus à déterminer comment leurs données personnelles sont utilisées, Webuild met en œuvre des normes élevées de protection des données. Webuild s'engage à recueillir et à utiliser les données de façon licite, équitable, légitime et éthique. Webuild assume la responsabilité de traiter les données personnelles conformément à la législation en vigueur et de garantir que les Partenaires Webuild font de même.

Les nouvelles technologies et la transformation numérique peuvent représenter des défis importants pour le traitement des données personnelles dans le cadre des activités quotidiennes. Webuild fait de son mieux pour que l'usage des données personnelles soit conforme à la loi, que l'impact sur les droits des Personnes Webuild soit réduit au minimum et que, par exemple, les droits d'accès et de rectification des données personnelles des Personnes Webuild soient garantis.

Toutes les Personnes Webuild ont droit, sur leur lieu de travail, à un certain degré de confidentialité en ce qui concerne leur vie personnelle et leur identité. Toutes les données des employés dont nous pourrions avoir besoin de collecter durant la relation de travail seront conservées de façon confidentielle et seront accessibles ou transférées uniquement pour des raisons légitimes. Toutefois, nous pourrions être tenus de communiquer ces informations afin de nous conformer aux lois, aux ordonnances judiciaires ou à des exigences obligatoires similaires. De la même manière, toute information divulguée durant un contrôle effectué avant l'embauche sera ajoutée au dossier de la Personne Webuild et sera traitée de façon confidentielle, tel que prévu par les lois en matière de protection des données.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- garantir que toutes les données personnelles auxquelles vous avez accès soient protégées et gardées en lieu sûr ;
- signaler toute perte de données ou violation de la sécurité des informations dont vous avez la responsabilité ;
- recueillir, utiliser, divulguer ou archiver la quantité minimale de données personnelles nécessaire pour une finalité légitime ;
- conserver les données personnelles uniquement le temps nécessaire à la finalité pour laquelle elles sont traitées.

De plus, vous ne devez pas :

- divulguer les données personnelles aux personnes non autorisées à accéder à ces données ;
- prendre des photos et faire des vidéos ou enregistrements audio d'autres employés sans leur consentement.

Intégrité de l'entreprise



Excellence et qualité

Webuild veut satisfaire les exigences des commanditaires tout en gardant des niveaux élevés de qualité, de performance et de fiabilité. Les exigences des commanditaires doivent être cernées et satisfaites en exploitant au mieux les ressources et les synergies de l'entreprise à travers un dialogue constructif continu.

Webuild vise à atteindre des niveaux de qualité élevés. L'innovation et l'excellence sont enracinées dans notre culture car nous nous efforçons à développer des infrastructures fiables, durables et résistantes. La politique de Webuild prévoit que l'un des objectifs primaires du travail de toutes les Personnes Webuild et de tous les partenaires Webuild consiste à fournir des prestations de haute qualité et à contribuer à satisfaire les exigences et les attentes des commanditaires, tout en soutenant aussi le développement de processus et de solutions innovantes. Sans une planification et une exécution précise des activités quotidiennes afin de satisfaire les exigences du commanditaire, il y a un risque de devoir les répéter. Non seulement cela ne satisferait pas le commanditaire, mais cela pourrait causer des retards dans la programmation et nuire à la rentabilité des travaux réalisés par Webuild.

Afin d'éviter tout problème en termes de qualité, toutes les Personnes Webuild et tous les Partenaires Webuild doivent s'engager dès le début à travailler selon les standards d'excellence et à garantir que le travail réalisé satisfasse ou dépasse les attentes. De la même manière, nous devons chercher continuellement à améliorer nos processus et nos procédures, tirer les leçons de nos erreurs et nous rendre réciproquement compte de la qualité du travail réalisé. Ceci permet de protéger la réputation de Webuild et de contribuer à assurer la réussite de l'entreprise.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- planifier le travail avec soin et à l'avance ;
- prendre périodiquement le temps de vérifier que le travail que vous avez réalisé satisfasse à toutes les exigences et à toutes les attentes ;
- collaborer avec les auditeurs en matière de qualité comme opportunité d'amélioration ;
- garantir l'application des plans d'inspection et de test ;
- vous conformer aux systèmes, aux procédures et aux plans de Webuild, en visant une amélioration continue ;
- signaler à votre responsable tout problème de qualité ou de non-conformité.

De plus, vous ne devez pas :

- falsifier, dissimuler ou faire de fausses déclarations concernant les résultats des tests sur la qualité ;
- ignorer les interventions défectueuses, incomplètes ou inférieures aux standards ;
- procéder à la réalisation de travaux pour lesquels aucune licence, approbation et permis nécessaires n'ont été obtenus.

Contrats publics et relations avec les commanditaires

Webuild base ses relations contractuelles sur la justesse, la transparence et l'équité, et interdit toute exploitation d'éventuelles faiblesses dans le pouvoir contractuel de la contrepartie ou la représentation de faits et de conditions non véridiques pour influencer de façon inappropriée les commanditaires durant les négociations. De plus, Webuild interdit toute initiative visant à obtenir des informations confidentielles, protégées par la loi, ainsi que toute action visant à inciter, même seulement potentiellement, les commanditaires ou leurs représentants à réaliser ou à omettre des actions, en violation de la réglementation en vigueur dans leur pays.

Webuild est convaincue qu'un dialogue permanent, ouvert et transparent avec les représentants de l'administration publique et les commanditaires privés constitue un aspect fondamental pour la bonne réussite d'un projet.

Il est fondamental d'être conscient et de répondre à toutes les exigences qui découlent de l'implication dans des projets d'infrastructures et d'avoir clairement à l'esprit les attentes du commanditaire.

Webuild est également engagée dans des projets financés par des institutions supranationales, comme les banques multilatérales de développement. Dans ces cas, les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild doivent s'engager à respecter aussi bien les exigences du commanditaire que les attentes spécifiques des organismes de financement.

Webuild dissuade les relations de travail avec les employés ou anciens employés de l'administration publique ou leurs proches, qui sont ou ont été impliqués directement et activement dans la gestion des négociations commerciales ou des demandes d'autorisation déposées par Webuild à l'administration publique, sauf dans les cas prévus par la réglementation applicable.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- interagir avec les représentants de l'administration publique ou avec le commanditaire privé de façon honnête et transparente ;
- Être conscient et respecter les politiques et les procédures ainsi que les exigences des commanditaires ;
- vous présenter ouvertement et convenablement comme personne représentant Webuild et préciser exactement vos fonctions.

De plus, vous ne devez pas :

- promettre ou offrir aux représentants de l'administration publique ou aux commanditaires privés tout bénéfice dans le but d'obtenir des avantages en faveur de Webuild ;
- solliciter des informations confidentielles pour obtenir des avantages indus lors de la préparation d'une offre ;
- faire de fausses déclarations concernant vos fonctions ou la nature de vos demandes aux représentants de l'administration publique ou aux commanditaires privés ;
- fournir des informations fausses ou trompeuses à des représentants de l'administration publique ou à des commanditaires privés.

Exactitude des informations : conservation, accès et précision

Webuild s'engage à fournir au public des informations véridiques, correctes et authentiques en temps utile, de sorte que les actionnaires et autres parties prenantes puissent accéder aux informations nécessaires pour des activités d'investissement ou prendre d'autres décisions éclairées par rapport à l'entreprise. Webuild interdit tout comportement visant à altérer l'exactitude et la véracité des données et des informations incluses dans les comptes, dans les rapports ou autres informations de l'entreprise destinée au public requises par la loi.

Les parties prenantes ont intérêt à comprendre les activités de Webuild sous tous leurs aspects, des perspectives financières et commerciales aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Webuild agit de façon collaborative, équitable et transparente par rapport à toute demande venant du conseil de surveillance, de l'organisme de vigilance, de la société d'audit et de toute autorité de vigilance et ce, dans l'exercice de ses fonctions institutionnelles. De plus, nous communiquons dans les meilleurs délais aux autorités compétentes et au marché les informations susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution des actions de Webuild.

Nous nous engageons à interagir avec les investisseurs de façon transparente, rapide et cohérente et, à cette fin, nous mettons à disposition des systèmes d'information pour transmettre et fournir les informations à l'occasion des réunions avec les actionnaires ou avec les analystes financiers ainsi qu'à travers les mises à jour périodiques publiées sur notre site Internet et sur nos pages de réseaux sociaux.

La justesse de notre comportement est assurée par un système de procédures qui définit comment garantir que chaque opération ou transaction est légitime, justifiée, autorisée, cohérente, raisonnable, documentée, enregistrée et toujours vérifiable.

Les Personnes Webuild impliquées dans la création, la transmission ou l'inclusion d'informations dans les comptes, les rapports ou dans d'autres communications de l'entreprise sont responsables de s'assurer que lesdites activités soient réalisées de façon exhaustive, correcte, précise et qu'elles soient accompagnées des documents justificatifs appropriés. Webuild interdit tout comportement visant à altérer l'exactitude et la véracité des données et des informations incluses dans les comptes et dans les déclarations non financières, dans les rapports ou dans toute autre communication de l'entreprise destinée au public.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- vérifier les informations avec toutes les fonctions compétentes avant de les rendre officielles ;
- collaborer sans aucune réserve avec tous les organes de gouvernance, en fournissant les informations correctes et en temps voulu ;
- diriger toutes les demandes de contact de la presse et des investisseurs vers les fonctions compétentes, conformément aux procédures de l'entreprise ;
- rédiger toutes les écritures comptables de façon précise et en temps voulu afin de garantir l'exactitude des comptes et des déclarations non financières ;
- demander et obtenir les approbations appropriées pour toutes les transactions ;
- conserver toute la documentation conformément aux directives pertinentes en matière d'archivage des documents enregistrés/des écritures comptables.

De plus, vous ne devez pas :

- publier sur vos comptes de réseaux sociaux personnels des informations de l'entreprise confidentielles ;

- profiter des opportunités offertes par les congrès organisés par les associations professionnelles et les réunions avec les représentants d'autres entreprises pour échanger des informations confidentielles sur le marché ou sur l'entreprise afin de manipuler le marché ;
- contourner, pour quelque raison que ce soit, les activités et les contrôles prévus par les processus corrects et existants ;
- exposer des faits de façon inexacte, omettre des informations importantes ou modifier des écritures comptables ou des rapports de quelque manière que ce soit afin de fourvoyer d'autres personnes ou encore collaborer d'autres personnes pour le faire ;
- falsifier des reçus, des registres ou tout autre document.

Fraudes, tromperie et malhonnêteté

Pour prendre une décision éclairée, il faut bien comprendre la situation actuelle. Les fausses déclarations en tout genre privent les autres d'atteindre cette compréhension. Webuild s'engage à garantir que les activités de l'entreprise soient menées dans la transparence et avec honnêteté à tout moment.

La fiabilité et la confiance qu'un comportement et une communication honnête inspirent au public sont plus précieuses à long terme que n'importe quel bénéfice immédiat que nous pourrions tirer d'un comportement malhonnête, trompeur et peu clairvoyant.

Webuild s'engage quotidiennement à garantir le respect des règles de protection de la concurrence de toutes les juridictions et à collaborer avec les autorités de réglementation du marché, dans le respect total des principes de concurrence loyale, et en s'abstenant de tout comportement collusif et illégal dans les cas où l'entreprise profiterait d'une position dominante sur un marché donné. Webuild interdit la collecte d'informations sur les concurrents (par exemple : activités, méthodes de production, technologies) effectuée de façon illicite ou contraire aux principes éthiques (par exemple : vol, corruption, fausses déclarations, cyber-espionnage).

Exactement comme le public a confiance dans l'intégrité de Webuild, l'entreprise a confiance dans votre intégrité. La direction a besoin d'informations correctes et précises pour pouvoir prendre les meilleures décisions pour l'entreprise. Fournir des informations imprécises ou en retard mène à une mauvaise gestion qui, en fin de compte, nous nuit à tous.

Bien qu'il soit inévitable et acceptable de commettre des erreurs de temps à autre, mentir ou chercher à les dissimuler est inacceptable. Si vous demandez ou si on vous dit de mentir ou de fournir de fausses informations, n'acceptez pas de le faire et signalez l'incident sur la plateforme Integrity Line de Webuild.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- toujours communiquer de façon honnête, franche et avec la discrétion appropriée ;
- garantir la précision des données dans tous les rapports en les contrôlant à plusieurs reprises ;
- signaler immédiatement les éventuels problèmes ou erreurs aux parties concernées pour trouver une solution.

De plus, vous ne devez pas :

- mentir ou donner sciemment de fausses informations aux commanditaires, aux auditeurs ou à l'administration publique ;
- fourvoyer ou tromper les auditeurs ou les autorités qui enquêtent ;
- omettre des informations pertinentes ou afférentes lorsque vous répondez à des questions ou faites face à des situations ;
- ignorer tout ce que vous pensez être de nature frauduleuse.

Conflits d'intérêts

Les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild doivent éviter toute situation susceptible de générer un conflit d'intérêt, en s'assurant que les décisions liées aux activités de l'entreprise soient prises dans l'intérêt de cette dernière, ainsi que les situations pouvant compromettre leur jugement indépendant ou entrer en conflit avec les responsabilités et les tâches qu'ils mettent en œuvre au sein de la structure ou pour le compte de Webuild.

Les conflits d'intérêts émergent lorsque nos relations personnelles ou des intérêts économiques se superposent à nos responsabilités au travail. Toutes les relations que nous nouons avec des particuliers et des organisations sont accompagnées d'attentes et d'obligations. Un conflit d'intérêts se produit lorsqu'une Personne Webuild ou un Partenaire Webuild peut agir ou prendre une décision sur le lieu de travail en étant influencé par une relation extérieure. Ces situations peuvent amener les personnes en question à utiliser les ressources de l'entreprise de façon inefficace et à ne pas agir dans le meilleur intérêt de Webuild.

Les conflits d'intérêts peuvent potentiellement se produire lorsqu'il existe une relation familiale entre une Personne Webuild qui travaille dans le bureau responsable de la gestion des offres et le personnel des concurrents qui participent au même appel d'offres, lorsqu'une personne qui a le pouvoir de décision sur les embauches a une relation avec un candidat en phase de sélection, lorsqu'une Personne Webuild est actionnaire d'une entreprise qui est concurrente ou travaille pour Webuild, lorsqu'il existe une relation familiale entre une Personne Webuild qui demande des services de consultation et le personnel de la société de consultation, et d'autres situations analogues.

L'une des responsabilités des Personnes Webuild et des Partenaires Webuild est de garantir que les décisions soient prises dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Même si un conflit n'a pas influencé le jugement ou le comportement d'une Personne Webuild ou d'un Partenaire Webuild, la simple apparence d'un conflit suffit est souvent suffisante pour éroder la confiance.

Si nous ne gérons pas avec attention les conflits d'intérêts potentiels, ceux-ci peuvent influencer sur notre capacité décisionnelle et/ou porter atteinte à notre réputation.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- révéler l'existence d'éventuels conflits et demander conseil ou approbation conformément aux procédures spécifiques de l'entreprise ;
- Signaler les éventuelles situations de conflit d'intérêts dont vous avez connaissance, même si ces situations ne vous concernent pas directement.

De plus, vous ne devez pas :

- faire pression sur les autres pour qu'ils embauchent ou confient des contrats à l'un de vos proches ou membres de votre famille ;
- donner ou recevoir des cadeaux qui pourraient créer des attentes de réciprocité.

Protection de la propriété de l'entreprise

Webuild confère au personnel la responsabilité de travailler avec la diligence requise afin de protéger, garder et maintenir les ressources de l'entreprise qui lui ont été assignées dans le cadre du travail et de les utiliser exclusivement dans l'intérêt de l'entreprise, et jamais de façon inappropriée. Webuild s'engage à respecter les réglementations sur les droits d'auteur et sur la propriété intellectuelle et interdit l'utilisation de logiciels et de bases de données non autorisés sur les ordinateurs de l'entreprise.

Les biens de l'entreprise sont la propriété de Webuild et doivent être utilisés uniquement pour réaliser les objectifs de l'entreprise. En conséquence, Webuild interdit toute forme de gaspillage, négligence, usage frauduleux ou inapproprié des équipements, des matériaux et du temps de l'entreprise.

Un bien est toute chose de valeur que Webuild possède et utilise au cours de ses activités. Les biens incluent non seulement les éléments tangibles comme les équipements, les matériaux, le mobilier et les structures, mais aussi les éléments intangibles comme les données, les logiciels, la réputation et les instruments financiers. Pour que les activités continuent d'être rentables, en tant que Personnes Webuild et Partenaires Webuild, nous devons être sûrs d'utiliser et de gérer tous les biens de l'entreprise de façon convenable et responsable.

Les utiliser de façon responsable et durable signifie garantir une utilisation sûre et efficace des équipements et des matériaux pour éviter les blessures, les dommages et le gaspillage. Cela signifie garantir également que les biens soient protégés contre les menaces extérieures, comme les vols, la cybercriminalité ou les événements naturels.

Webuild traite toutes les informations relatives aux Partenaires Webuild comme confidentielles. Les données de l'entreprise sont traitées exclusivement pour les finalités visées dans les accords qui ont été pris et, dans tous les cas, avec le total consentement de la partie concernée. Les informations confidentielles sont gérées et communiquées, selon la loi et les règlements de l'entreprise, par les services concernés. Webuild condamne toute utilisation abusive des informations dont les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild ont connaissance en raison de leur rôle ou de leur fonction et, en particulier, le comportement visant à exploiter les informations pour effectuer des transactions sur les instruments financiers de Webuild.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- veiller à protéger les dispositifs contre la perte ou le vol ;
- garantir que l'équipement est régulièrement entretenu avant de l'utiliser ;
- contrôler les mesures et planifier attentivement le travail avant d'intervenir ;
- utiliser efficacement les biens de l'entreprise et les autres ressources ainsi qu'éliminer les déchets de façon responsable ;
- suivre les procédures de l'entreprise pertinentes en matière de finance pour toutes les transactions ;
- garder strictement confidentielles les informations ne relevant pas du domaine public.

De plus, vous ne devez pas :

- divulguer des informations qui ne sont pas encore du domaine public à toute personne qui n'est pas autorisée à en avoir connaissance, à l'intérieur ou à l'extérieur de Webuild, membres de votre famille compris ;
- acheter, vendre ou réaliser d'autres activités de négociation avec les titres de Webuild ou de toute autre société cotée en bourse impliquée, sur la base des informations obtenues dans le cadre de votre travail ;



- fournir, sur la base d'informations obtenues en raison de votre travail, des recommandations de négociation aux personnes non autorisées à les connaître.

Gestion TI et sécurité informatique

Les logiciels et les services TI jouent un rôle fondamental dans le soutien des activités de Webuild. La vitesse à laquelle naissent les menaces à la sécurité informatique impose des réponses rapides et souples. Webuild adopte des mesures appropriées pour garantir que l'usage de la technologie ne soumette pas les informations confidentielles et les données personnelles à un risque indu de divulgation non autorisée. En ayant à l'esprit la nature en évolution de la technologie et les caractéristiques de sécurité disponibles, Webuild s'engage à garantir que les mesures adoptées sont adaptées aux meilleures pratiques en la matière.

Les services TI jouent des rôles fondamentaux dans nos activités, comme, par exemple la programmation des activités, la conception, la gestion des documents, la tenue de la comptabilité et l'administration et l'organisation des employés. Il est essentiel de suivre les directives qui concernent l'utilisation de ces logiciels et leur utilisation correcte. L'utilisation de logiciels sans licence ou sans autorisation appropriée est une forme de vol : assurez-vous de convenir avec les services compétents l'accès aux ressources nécessaires.

À cause de l'augmentation de la cybercriminalité, les données et les ressources des entreprises sont de plus en plus mises en péril. En conséquence, il est fondamental que chaque Personne Webuild et que chaque Partenaire Webuild suive les procédures de sécurité informatique appropriées et prenne en compte les signalements périodiques, en faisant attention aux attaques par hameçonnage et autres escroqueries qui permettent d'obtenir un accès illicite aux systèmes informatiques de Webuild ou de voler des données d'entreprise ou personnelles.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- suivre toutes les instructions fournies par l'entreprise concernant les mises à jour logicielles de vos appareils d'entreprise ;
- utiliser un mot de passe différent et complexe pour chaque application ou compte ;
- protéger les données et les informations en les classant ou en les marquant correctement, et en appliquant les technologies de protection appropriées (par exemple, protégez les appareils avec les logiciels de sécurité et les configurations approuvés par Webuild) ;
- signaler les e-mails et les autres communications électroniques suspects aux services appropriés.

De plus, vous ne devez pas :

- permettre à des collègues d'utiliser vos comptes ou vos mots de passe pour accéder aux logiciels ;
- installer des logiciels non autorisés sur les appareils appartenant à Webuild ;
- ouvrir des liens ou des pièces jointes d'e-mail suspects ;
- laisser vos appareils sans surveillance.

Gouvernance, gestion des risques et audit

Webuild adopte un système de gouvernance d'entreprise basé sur les meilleures pratiques et les normes les plus élevées et est structuré pour opérer avec la plus grande efficacité et pour améliorer constamment les niveaux de transparence, tout en contribuant à la croissance de la crédibilité de l'entreprise aux yeux des investisseurs.

Par l'adoption de processus et d'outils spécifiques, Webuild promeut une culture de contrôle et de gestion des risques capable de garantir la protection du patrimoine de l'entreprise, l'efficacité et l'efficience des processus de l'entreprise, la fiabilité des données financières, le respect des lois, des règlements et des procédures.

Les audits, aussi bien internes qu'externes, et les vérifications aident à garantir que Webuild respecte toutes les règles et les normes applicables. Faire de fausses déclarations sur des questions objet d'audit aggrave les éventuels problèmes et peut transformer une erreur honnête en une violation intentionnelle.

Webuild se soumet régulièrement à des audits dans le cadre de ses activités habituelles d'entreprise. En complément des audits périodiques (de nature comptable et non comptables), différentes entités externes, comme des commanditaires, des agences gouvernementales et des autorités de certification audient périodiquement les processus de Webuild. De plus, Webuild effectue des audits internes pour atténuer les risques et résoudre les éventuels problèmes avant qu'ils ne s'aggravent.

Les audits nous offrent l'opportunité de vérifier que nous respectons nos standards de conduite et que nous améliorons les domaines présentant des lacunes. Si une personne, interne ou externe, vous contacte concernant un audit, vous devez collaborer avec le service interne compétent pour vous assurer que nous puissions répondre de façon précise, complète, opportune et coordonnée.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- contacter le service interne compétent lorsque la réalisation d'audit externe est notifiée ;
- coopérer pleinement avec les auditeurs internes et externes, en fournissant uniquement des informations exactes et véridiques aux auditeurs et aux personnes chargées des contrôles ;
- répondre à toutes les questions de l'auditeur ou de la personne chargée du contrôle de façon exhaustive et satisfaisante ;
- appliquer les recommandations résultant des audits.

De plus, vous ne devez pas :

- répondre aux auditeurs sans collaborer avec le service interne compétent ;
- fournir des données ou des informations autres que celles qui sont demandées ;
- détruire ou dissimuler des registres, des données ou des informations nécessaires à un audit, une enquête ou une action légale, même lorsque vous avez connaissance ou que vous vous attendez à un audit, une enquête ou à une action légale ;
- tenter d'influencer de façon inappropriée l'issue d'un audit ou d'une enquête.



Notre place dans le monde

Protection de l'environnement

Webuild a la responsabilité d'utiliser les ressources de la planète avec sagesse et de garantir que nos actions ne portent pas atteinte à la capacité de la Terre de subvenir aux besoins des générations futures. Webuild reconnaît cette responsabilité en respectant toutes les lois, les normes et les règlements en matière environnementale et en suivant les bonnes pratiques pour atténuer les impacts sur l'environnement des projets et des activités de Webuild.

Webuild s'engage à protéger l'environnement durant toutes ses activités. À cette fin, Webuild agit à travers des processus, des technologies et des matériaux capables de réduire la consommation d'énergie et de ressources naturelles, en évitant ou en limitant donc les impacts dérivant des activités de l'entreprise (pollution, gaz à effet de serre, production de déchets et gêne pour les communautés locales). Webuild s'engage également à remettre les zones de chantier dans leur état d'origine.

La gestion de l'environnement est une composante fondamentale de l'identité de Webuild et elle guide les projets que nous développons. Nombre de nos commanditaires recherchent des avantages spécifiques pour l'environnement, comme l'utilisation efficace des ressources naturelles ou la création d'infrastructures en faveur du développement durable. En conséquence, il est essentiel pour nous de nous engager à réaliser nos activités de façon écoresponsable afin d'aider les commanditaires à réaliser leurs objectifs et à prévenir, réduire et compenser tout impact négatif de notre travail sur l'environnement.

Comme le changement climatique est une menace mondiale, travailler de façon diligente pour protéger et améliorer l'environnement n'a jamais été aussi important. Nous sommes fiers de soutenir la construction d'un avenir durable pour tous et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild doivent toujours évaluer et gérer au préalable les aspects environnementaux, en encourageant une économie verte et circulaire et en intervenant efficacement pour éviter les situations dangereuses pour l'environnement. Nous nous engageons à diffuser une culture environnementale durable au sein des lieux de travail, en impliquant tout le personnel à travers des activités d'information et de formation.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- signaler dans les meilleurs délais les éventuels risques ou accidents environnementaux dont vous avez connaissance et intervenir pour en réduire les impacts au maximum ;
- suivre les protocoles appropriés pour l'élimination des déchets dangereux et non dangereux ;
- réduire la consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources naturelles ainsi que des produits que vous utilisez, en particulier les produits à usage unique, et opter pour des produits ayant le moins d'impact sur l'environnement ;
- réutiliser et recycler les produits, les matériaux et autres ressources naturelles lorsque cela est autorisé et possible ;
- créer un programme ou une « *liste de contrôle* » pour le rétablissement des zones de chantier dans leur état d'origine ;
- garantir que les « *leçons apprises* » relatives aux accidents environnementaux soient dûment mises à connaissance de tous et appliquées.

De plus, vous ne devez pas :

- penser que la protection de l'environnement est la responsabilité de quelqu'un d'autre ;
- prendre des risques qui pourraient mettre en danger l'intégrité du sol, de l'eau ou de la biodiversité autour du chantier ;
- vous écarter des programmes établis sans garantir l'exécution d'une analyse des risques environnementaux ;
- tolérer des pratiques ou des conditions qui pourraient porter atteinte à l'environnement ;
- réaliser des activités dangereuses pour l'environnement ;
- imprimer des documents ou consommer de l'énergie ou de l'eau sans réelle nécessité.

Approvisionnement responsable

Les fournisseurs sont choisis sur des principes de justesse et d'impartialité. La sélection est fondée sur la qualité, l'aptitude technique et professionnelle, le respect des normes applicables en matière de droits de l'homme et du travail, y compris l'égalité des chances, la santé, la sécurité ainsi que les critères environnementaux en plus de ceux économiques.

Avoir une connaissance profonde de la façon de travailler des fournisseurs est de prime importance pour garantir que Webuild agisse avec efficacité et en phase avec ses valeurs. Webuild s'engage à mener ses relations avec les fournisseurs de façon juste, objective, transparente et professionnelle, y compris en s'assurant que les Partenaires Webuild qui travaillent dans nos structures sont traités de la même manière que les Personnes Webuild. Nous encourageons nos fournisseurs à collaborer avec nous afin d'identifier et de mettre en œuvre des améliorations continues dans les prestations de notre programme d'approvisionnement responsable.

Webuild encourage les pratiques responsables dans la chaîne de fourniture au sein de son secteur et encourage les fournisseurs à appliquer ces mêmes critères de sélection dans le choix de leurs sous-traitants, en visant à promouvoir le respect des principes établis dans le présent Code, quelle que soit la phase du processus de fourniture.

Un aspect servant à garantir un approvisionnement responsable est l'application du présent Code d'éthique et du Code des fournisseurs dans le cadre de toutes nos relations avec les fournisseurs : l'acceptation écrite de ces documents par le fournisseur est impérative et fait partie intégrante du contrat.

Avant de conclure des contrats avec une entreprise, les Personnes Webuild, qui ont été spécialement formées, doivent faire preuve de diligence raisonnable pour analyser les capacités techniques et professionnelles et la respectabilité de la contrepartie, en vérifiant qu'elle ne tire pas profit ou n'est pas impliquée dans des pratiques non éthiques, comme le travail des enfants, le travail forcé, le blanchiment d'argent et la corruption. Une diligence raisonnable appropriée peut également protéger Webuild d'une collaboration involontaire avec des entreprises soumises à des interdictions ou à des sanctions.

Les rémunérations versées aux fournisseurs sont exclusivement celles prévues pour le service indiqué dans le contrat. Les paiements ne doivent pas être effectués à une personne autre que la celle indiquée dans le contrat ni à un pays autre que celui formellement convenu dans le contrat. Les relations contractuelles de Webuild sont caractérisées par l'équité et la transparence ; Webuild s'engage à ne profiter d'aucun état de dépendance ou de faiblesse de ses fournisseurs.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- suivre les procédures relatives à l'enregistrement et à la qualification des fournisseurs ;
- encourager des conditions équitables et des normes de qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement ;
- garder une trace des indicateurs de performances (ICP) et promouvoir l'amélioration continue ;
- conclure des accords satisfaisants pour toutes les parties.

De plus, vous ne devez pas :

- faire des compromis sur les normes de qualité et les prestations ;
- négocier un accord sans divulguer toutes les informations pertinentes ;
- ignorer les signes qui indiquent qu'un fournisseur peut être impliqué dans des pratiques commerciales non éthiques.

Cadeaux, dons et parrainages

Les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild ne peuvent pas demander, promettre, offrir ou recevoir, directement ou indirectement, des cadeaux ou avantages à/de la part d'employés de commanditaires, de fournisseurs, de représentants de l'administration publique ou d'autres organisations, ainsi que de leurs parents ou proches, visant à obtenir un bénéfice indu de quelque type que ce soit, non seulement comme un avantage et/ou pour un intérêt personnel, même seulement potentiel, pour Webuild, ainsi que pour leur propre bénéfice, celui de parents ou de connaissances.

Les raisons légitimes qui peuvent rendre approprié un cadeau, un don ou un parrainage dans une situation donnée sont multiples. Échanger des cadeaux modestes au moment des fêtes est une courtoisie commune qui peut améliorer la réputation. Faire des dons en faveur d'œuvres caritatives est une façon de faire un geste envers les communautés dans lesquelles nous travaillons. Parrainer un événement est une façon de développer une réputation positive pour Webuild au sein de la communauté.

Malheureusement, toutes ces situations peuvent également être interprétées comme des événements visant à offrir un avantage illicite ou créer des obligations implicites. Pour garantir que notre engagement dans ces activités advienne uniquement dans des circonstances éthiques, les cadeaux, les dons et les parrainages doivent être conformes au Modèle de lutte contre la corruption de Webuild. Sont admis les frais de représentation ordinaires et raisonnables, les cadeaux modestes et l'hospitalité dans les limites prévues par une pratique de courtoisie normale et dans le respect des procédures de l'entreprise.

Webuild adopte des procédures visant à garantir que les parrainages soient effectués dans l'objectif de promouvoir l'image de l'entreprise et de ses activités de sorte à garantir la compétence professionnelle et la réputation des destinataires de ces activités et la cohérence de l'opération avec les principes décrits dans le présent Code.

En tant que Personne Webuild, vous devez :

- demander l'approbation nécessaire pour tout cadeau, don ou parrainage ;
- informer votre responsable si vous recevez un cadeau dans le cadre de votre travail ;
- signaler si un Partenaire Webuild ou un représentant du commanditaire demande un cadeau, un don ou un parrainage ;
- contacter le service Conformité en cas de doutes à ce sujet.

De plus, vous ne devez pas :

- dissimuler des cadeaux, des dons ou des parrainages inappropriés ;
- faire un cadeau, un don ou un parrainage suite à une demande ;
- utiliser les cadeaux, les dons ou les parrainages pour chercher à influencer une décision ou créer une obligation ;
- faire des cadeaux ou concéder d'autres avantages à un représentant de l'administration publique.

En tant que Partenaire Webuild, vous devez :

- signaler sur la plateforme Integrity Line de Webuild si une Personne Webuild vous demande des cadeaux ou des faveurs.



De plus, vous ne devez pas :

- faire un cadeau, un don ou concéder d'autres avantages à des tiers au nom et pour le compte de Webuild.

Politique de lutte contre la corruption

Webuild adopte une politique de « tolérance zéro » à l'égard de toute forme de corruption (publique, privée, active et passive) et d'octroi d'avantages illicites. Webuild s'engage à respecter en permanence les réglementations de lutte contre la corruption en vigueur dans les pays où l'entreprise opère. Webuild demande à toutes ses parties prenantes de toujours agir avec honnêteté et intégrité. Les comportements visant à influencer de façon illicite les décisions des représentants de l'administration publique ou d'entités privées sont interdits.

Les Personnes Webuild et les Partenaires Webuild doivent toujours avoir à l'esprit que la façon dont l'on est perçu est fondamentale : certains comportements pourraient être interprétés comme donnant ou acceptant un avantage indu, indépendamment de l'intention.

Si vous pensez qu'un individu est en train de vous offrir ou de vous demander un pot-de-vin, vous devez refuser et essayer de vous sortir de cette situation. Si vous n'êtes pas sûr de l'intention de la contrepartie, essayez de rester poli autant que possible de sorte à ne pas rendre la situation inutilement accusatrice ou conflictuelle.

Les contributions, les fonds ou les financements obtenus d'un organisme public ou privé, même s'ils sont de modeste valeur, doivent être utilisés d'une manière conforme à la raison pour laquelle ils ont été octroyés. Webuild respecte toutes les réglementations et les dispositions nationales et internationales qui interdisent le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il est toujours interdit de recevoir des paiements en espèce, des promesses de paiement ou de blanchir de l'argent, des biens ou tout autre avantage venant d'activités suspectées d'être illicites ou criminelles, ou de prendre toute mesure susceptible d'empêcher l'identification de leur origine.

Webuild prévoit des types de rémunération adaptés aux objectifs de l'entreprise et structurés de sorte à éviter la création d'incitations non conformes aux intérêts de l'entreprise. Les Personnes Webuild travaillent selon des objectifs réalisables, spécifiques, effectifs et mesurables, qui sont également évalués en fonction du temps consacré pour atteindre ces résultats.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- éviter de donner ne serait-ce que l'impression d'une conduite incorrecte sur le plan éthique ;
- rendre compte de façon claire et exhaustive de toutes les transactions économique-financières ;
- signaler les situations et/ou comportements douteux susceptibles de concerner des phénomènes de corruption.

De plus, vous ne devez pas :

- donner, offrir, accepter ou demander toute forme de bénéfice ou d'avantage inapproprié ;
- abuser ou abuser de votre position pour des intérêts personnels ;
- faire pression sur les autres pour qu'ils embauchent l'un de vos amis ou parents ou qu'ils lui confient un contrat ;
- payer des biens ou des services au-dessus de leur valeur normale sur le marché sans raison commerciale légitime.

Concurrence loyale

La concurrence libre et équitable, fondement de notre système économique, joue un rôle fondamental dans la promotion du bien-être et du niveau de vie des populations du monde entier. La réussite de Webuild est le résultat de sa conduite visant à respecter la concurrence loyale avec les autres acteurs présents sur le marché. Pour cette raison, il est interdit aux Personnes Webuild d'entreprendre une quelconque activité susceptible de porter atteinte à la concurrence loyale.

Même si les pratiques anticoncurrentielles peuvent sembler différentes entre elles, toutes visent le même résultat : permettre aux concurrents de réaliser des bénéfices en limitant artificiellement les options à disposition des commanditaires. Certaines de ces pratiques sont clairement graves, comme par exemple la répartition des parts de marché entre concurrents, le boycott collectif d'entreprises spécifiques, le truquage des offres, l'utilisation ou le détournement d'informations sur les concurrents et la discrimination par les prix. D'autres peuvent sembler inoffensives et ne sont pas forcément intentionnelles, comme le fait de discuter de problèmes concernant un fournisseur ou commanditaire donné avec l'employé d'une autre entreprise de construction. Pour être sûr de respecter les règles antitrust, réfléchissez avant de parler chaque fois que vous interagissez avec les employés d'entreprises concurrentes.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- garantir que nous ne participons pas à des tentatives d'autres entreprises d'exclure des fournisseurs/sous-traitants donnés ;
- signaler d'éventuelles demandes de la part des concurrents de mettre en place des comportements déloyaux en matière de concurrence.

De plus, vous ne devez pas :

- discuter d'offres imminentes ou d'autres questions commerciales confidentielles avec les employés de nos concurrents ;
- demander à une Personne Webuild nouvellement embauchée de divulguer des informations confidentielles sur son précédent employeur ;
- accepter de présenter une offre qui n'est pas compétitive ou demander à un concurrent d'agir de la sorte ;
- accepter de s'abstenir de présenter des offres pour un projet ou dans un domaine particulier, ou demander à un concurrent d'agir de la sorte ;
- partager des informations fausses ou trompeuses sur nos concurrents.

Sanctions et restrictions commerciales

Webuild s'engage à garantir le respect des lois de toutes les juridictions dans lesquelles Webuild travaille, y compris les lois et les règlements sur les sanctions internationales. Plus précisément, ces lois et règlements concernent les restrictions relatives aux activités commerciales avec des pays et/ou des subdivisions politiques de pays soumis à des sanctions (« Pays objet de sanctions ») et avec des personnes, entreprises ou entités, y compris les représentants et les agents, qui sont domiciliés dans les Pays objet de sanctions ou sont mentionnés dans les listes de sanctions nationales ou internationales (« Personnes sanctionnées »). Webuild ne s'engage pas dans des transactions commerciales avec des Pays objet de sanctions ou des Personnes sanctionnées dans les domaines applicables à ses activités.

Les sanctions sont des mesures appliquées par un gouvernement ou une organisation internationale, comme les Nations unies, qui visent à exercer des pressions sur le gouvernement du Pays objet de sanctions ou sur les Personnes sanctionnées pour qu'ils changent des politiques ou des pratiques jugées nuisibles pour la paix ou la sécurité internationale. Les lois sur les sanctions imposent, en général, des restrictions et des contrôles sur la circulation des marchandises, des services ou des financements. Généralement, un pays, un particulier ou une entreprise fait l'objet de sanctions parce qu'on pense qu'il s'est livré à des activités illégales, comme le terrorisme, des violations des droits de l'homme, des exportations illégales, la prolifération nucléaire ou d'autres actions criminelles.

Les Personnes Webuild doivent éviter toute transaction commerciale impliquant un Pays objet de sanctions ou une Personne sanctionnées et, en cas de doutes, demander au service compétent la confirmation de l'existence de sanctions.

En tant que Personne Webuild, vous devez :

- avant de signer un quelconque accord, vérifier avec le service compétent si la contrepartie est une Personne sanctionnées ou si elle appartient à un Pays objet de sanctions ;
- refuser et signaler toute demande de la part d'un fournisseur d'effectuer des paiements en faveur de tiers inconnus ;
- demander des éclaircissements au fournisseur concernant les factures qui contiennent des incohérences ou des références à des tiers inconnus.

De plus, vous ne devez pas :

- faire appel à un fournisseur s'il n'a pas été approuvé ou qualifié par le service compétent ;
- embaucher une Personne sanctionnée.

Implication des communautés locales

Webuild respecte les droits et la culture des communautés concernées par ses activités et est toujours prête à dialoguer avec ces communautés. Webuild soutient et encourage le plus possible le recours à la main-d'œuvre et aux fournisseurs locaux, contribuant ainsi au développement économique et social des pays dans lesquels l'entreprise opère.

Investir dans les communautés locales concernées par nos projets et rester sensibles et réactifs à leurs attentes est fondamental. Même s'il n'est généralement pas demandé à Webuild d'intervenir dans l'implication préalable des communautés locales concernées durant les étapes de planification et d'approbation du projet, l'établissement d'un dialogue ouvert durant la phase de construction est essentiel pour que nous puissions établir un climat de confiance et de soutien réciproques.

De plus, l'implication des communautés locales permet de garantir que les éventuelles perturbations et les inconvénients causés par les travaux de construction soient rapidement pris en charge et limités au minimum. Disposer de canaux de communication ouverts nous permet de gérer au mieux les plaintes, les problèmes et les inquiétudes des habitants et de faire en sorte que les éventuels désagréments temporaires soient plus que compensés par les avantages à long terme du projet.

Nous encourageons vivement d'embaucher des travailleurs, des sous-traitants et autres fournisseurs locaux, car il s'agit d'un levier efficace pour contribuer à l'économie de la région où nous réalisons les travaux et créer le soutien et l'implication de la communauté.

Les relations avec les communautés qui sont affectées par les activités de Webuild sont également développées à travers des donations, visant à soutenir des ouvrages ou des événements pour le développement du territoire, après avoir vérifié l'intégrité et la respectabilité des bénéficiaires et la cohérence de l'initiative avec les dispositions du présent Code.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- être conscient et sensible à l'égard de la culture, des pratiques et usages locaux ;
- promouvoir la communication avec les habitants quant à l'impact du projet une fois ce dernier entrepris ;
- adopter des mesures aptes à protéger l'environnement et à réduire au maximum les perturbations pour les habitants.

De plus, vous ne devez pas :

- ignorer ou négliger les plaintes des habitants et des communautés locales ;
- rabaisser ou manquer de respect à l'égard de la culture, des pratiques et des usages locaux.

Réseaux sociaux

Alors que la technologie ne cesse de créer de nouvelles façons d'interagir et de communiquer, Webuild se propose de créer des normes et des attentes pour un usage responsable des réseaux sociaux tant durant les activités de travail que sur les informations relatives à son nom.

Il est important de réfléchir attentivement sur ce que vous publiez et sur les informations que vous partagez afin de protéger la réputation de Webuild et les informations de l'entreprise. Faites attention lorsque vous publiez du contenu et ne vous fiez pas aux réglages de confidentialité ou à la possibilité d'éliminer le contenu par la suite.

Avec la prudence nécessaire, les réseaux sociaux peuvent être utilisés de manière avantageuse à des fins professionnelles. En particulier, les sites de réseautage professionnels sont l'idéal pour nouer des relations dans le secteur, trouver des candidats potentiels pour des postes vacants, des événements/cours de formation potentiellement pertinents pour notre secteur/rôle, ou encore nous permettre d'agir comme « ambassadeur de la marque » pour Webuild. Toutefois, l'utilisation des réseaux sociaux dans un contexte de travail doit être limitée pour éviter, par exemple, de révéler par inadvertance des informations confidentielles concernant les activités ou un projet potentiel.

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, vous devez :

- envisager la possibilité de suivre les pages de réseaux sociaux officielles de Webuild et partager le contenu publié par ces dernières ;
- envisager de devenir membre de groupes professionnels pour développer vos connaissances.

De plus, vous ne devez pas :

- partager des informations non publiques sur Webuild, ses activités, ses commanditaires ou ses Partenaires Webuild ;
- publier des photos sur les réseaux sociaux qui montrent les activités sur les chantiers de Webuild ou qui révèlent des méthodes de travail, des informations sur les clients de Webuild ou qui montrent autrement des documents internes ;
- publier du contenu manquant de respect, harcelant ou discriminatoire dans tout message ou post relatif à Webuild, à nos activités, aux Partenaires Webuild ou aux Personnes Webuild ;
- publier du contenu manquant de respect, harcelant ou discriminatoire dans tout message ou post tant que vous êtes identifiable en tant que Personne Webuild sur les réseaux sociaux.

Leadership éthique

Être éthique signifie agir avec loyauté, en pensant au bien-être d'autrui et aux conséquences de ses propres actions. Les leaders éthiques pensent aux conséquences à long terme, aux avantages et aux désavantages de leurs décisions. Pour être fidèles aux valeurs de l'entreprise, les Personnes Webuild doivent être préparées à prendre des décisions éthiques sur le lieu de travail où l'impératif est : *faites ce qui est juste*.

Un leadership éthique comporte des conséquences favorables pour les Personnes Webuild, pour l'entreprise et pour ses parties prenantes. Ces conséquences se traduisent par un environnement de travail positif, un meilleur accomplissement au travail et par le dévouement des Personnes Webuild à leurs tâches ainsi que par une plus grande valeur pour l'entreprise et ses parties prenantes. C'est dans ce contexte que Webuild a mis en place un modèle-cadre qui définit le profit idéal des leaders dans l'entreprise : il ne s'agit pas seulement d'un modèle mais aussi d'un guide pratique. Le Modèle de leadership de l'entreprise (disponible sur l'Intranet et résumé sur le site Internet de l'entreprise) est un ensemble de compétences et de comportements interdépendants qui s'adresse à tous les membres de notre groupe et qui permet aux Personnes Webuild, qui ont des rôles différents, qui sont de nationalités différentes et qui viennent d'horizons divers, de parler un langage commun.

Intégrité

Agir avec intégrité est fondamental pour garantir le respect de toutes nos valeurs. Être un leader éthique signifie donner le bon exemple, en traduisant les valeurs en actions quotidiennes. Les leaders soutiennent l'entreprise et les Personnes Webuild dans l'exécution des activités de cette dernière, dans le respect des Valeurs Webuild.

Les leaders qui agissent avec intégrité sont en mesure de créer de la valeur chez Webuild, en attirant de nouveaux employés éthiquement responsables et en mettant en place des relations de confiance avec les partenaires. Les parties prenantes récoltent les fruits d'un leadership qui agit avec intégrité.

Guider le changement

Le leadership éthique et le changement sont des éléments interconnectés. Se préoccuper de la valeur ou des dommages que les personnes peuvent engendrer, prendre en considération les domaines dans lesquels des doutes éthiques peuvent naître peut servir à identifier les domaines où un changement peut se révéler plus utile. Les leaders au sein de l'entreprise améliorent la propension de Webuild à changer, en défiant le statu quo et en communiquant des messages de changement. Le leadership éthique chez Webuild crée les conditions pour le changement et le développement et incorpore le changement dans la stratégie de Webuild, en facilitant la prise de responsabilité du processus de changement de la part des Personnes Webuild et en encourageant une culture de la collaboration entre elles.

Travailler pour l'inclusion

Les leaders de Webuild doivent impliquer les cultures de tous types, en favorisant le développement de partenariats, et éliminer les obstacles dans l'objectif d'unir les forces en cas de conflit potentiel. Aujourd'hui, un groupe d'employés hétérogène est fondamental. Nous nous engageons à garantir un lieu de travail dans lequel nos employés reflètent le patrimoine culturel multiforme de la communauté. Pour nous, promouvoir l'inclusion et un environnement de travail caractérisé par une pluralité de voix, de perspectives et d'horizons a un impact positif sur les communautés et est apprécié à la fois des investisseurs et des autres parties prenantes.

Que faire pour être un leader éthique ?

1. Discutez du Code avec votre équipe et soulignez l'importance de réaliser les activités de l'entreprise de sorte à consolider la confiance de nos parties prenantes ;
2. communiquez clairement ce qui est acceptable du point de vue éthique et ce qui ne l'est pas ;
3. créez un environnement de sécurité psychologique, en vous assurant que les membres de l'équipe sachent que votre porte est toujours ouverte et en les encourageant à vous faire part de leurs doutes éventuels ;
4. exercez-vous à donner et à recevoir des retours en adoptant un esprit ouvert ;
5. avec une certaine fréquence et à intervalles réguliers, parlez de votre vision aux membres de votre équipe, mais aussi de la mission et des valeurs de notre entreprise ;
6. ne faites jamais de compromis quant aux principes établis dans notre Code par facilité ou par opportunité ;
7. assurez-vous que chaque membre de votre équipe ait la possibilité d'être écouté ;
8. améliorez votre connaissance de vous-même en partageant votre expérience avec votre équipe.

Que dois-je faire en cas de circonstances douteuses ?

Le Code d'éthique ne peut fournir de recommandations spécifiques pour chaque situation possible. En cas de doutes ou lorsque nous nous sentons particulièrement sous pression pour prendre une décision, nous devons apprendre à nous poser les bonnes questions.

- Ce que je fais est-il permis par la loi applicable ?
- Est-ce que je respecte les valeurs de Webuild ?
- Mon comportement est-il en phase avec les procédures de l'entreprise et le Modèle de leadership ?
- Me sentirais-je à l'aise si je devais expliquer mes actions à un collègue, à mon responsable ou à ma famille ?
- Me sentirais-je à l'aise si mes actions étaient rendues publiques ?

Si la réponse à une seule de ces questions est « Non » ou si nous avons des doutes quant à la légitimité de notre action, nous devons nous arrêter et demander conseil par le biais du canal le plus approprié.

Partager ses doutes et se poser des questions aide à gérer convenablement les situations et à résoudre les problèmes potentiels. Lorsque des informations plus détaillées sont nécessaires, vous pouvez faire référence aux politiques et aux procédures de l'entreprise qui précisent l'approche opérationnelle spécifique à adopter pour atteindre la conformité. Les procédures peuvent avoir une application spécifique limitée à des régions géographiques et/ou à des entreprises déterminées selon le cas.

Quelle conduite peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire ?

En tant que Personne Webuild ou Partenaire Webuild, acceptez de respecter notre engagement en matière d'éthique. Quiconque viole notre Code, nos règles ou politiques internes ou les lois et réglementations applicables risque de mettre en péril l'entreprise et, en conséquence, pourrait faire l'objet de mesures disciplinaires ou à des sanctions.

Une conduite peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire lorsque :

- on ne prend pas le soin nécessaire pour signaler une violation ;
- on refuse de collaborer à une enquête ou on détruit/dissimule des preuves ou des informations pertinentes pour une enquête ou l'on fournit des informations fausses, incomplètes ou trompeuses ;
- on tente des représailles contre une personne qui a signalé, en toute bonne foi, une violation présumée ou qui collabore à une enquête.

Notre manifeste de développement durable

Nous prenons soin de notre personnel

Chez Webuild, les personnes sont la ressource la plus précieuse. Ce sont elles qui conçoivent et construisent nos ouvrages pièce par pièce, de leurs mains et avec leur talent.

Une fois terminés, ces grands ouvrages améliorent la qualité de vie de communautés entières, dans le monde entier.

Notre engagement pour la santé et la sécurité, le développement des compétences, du travail et des droits de l'homme, des diversités et de l'inclusion est fondamental.

PERSONNES

Nous protégeons notre planète

À travers nos ouvrages, nous contribuons à construire un monde meilleur.

Nos activités reflètent notre engagement en faveur de la protection de l'environnement, en appliquant les principes d'une économie circulaire et à faible empreinte carbone, et en construisant des infrastructures résistantes au changement climatique et qui préservent la biodiversité.

PLANÈTE

Nous favorisons le progrès

Nous utilisons l'innovation pour relever les défis mondiaux de façon durable.

Nous développons l'innovation technologique et managériale pour offrir des services de construction à l'« épreuve du futur » et à forte valeur ajoutée, en aidant nos clients à relever les défis environnementaux et améliorer la vie des personnes.

PROGRÈS

Nous cultivons des relations de qualité avec nos partenaires

Dans chaque projet que nous réalisons, nous aidons nos partenaires à se développer. Pour nous, des relations solides et durables sont la clé pour développer le secteur des infrastructures et les territoires dans lesquels nous opérons.

Nous créons de la valeur pour les fournisseurs et les communautés locales, en Italie et à l'étranger.

PARTENARIAT

Nous partageons le développement et la prospérité

Notre engagement pour les territoires et leur développement.

Où que nous opérons, nos projets et activités soutiennent la croissance socio-économique.

La création d'emplois, l'activation de retombées sur l'économie locale et le développement professionnel sont les principaux leviers à travers lesquels nous partageons la valeur avec les parties prenantes des territoires dans lesquels nous opérons, en plus de développer des initiatives et des projets sociaux dédiés aux communautés locales.

PROSPÉRITÉ